

n° 314

Février 2018

L'important n'est pas de sortir de St-Cyr, mais c'est de sortir de l'ordinaire.

Paul Bocuse



la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

- 17/02/2018 : Réunion publique P.L.U
- 20/02/2018 : Balade thermographique.

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/chartainvilliers



Présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme de Chartainvilliers

RÉUNION PUBLIQUE
LE SAMEDI 17 FÉVRIER 2018
À 17H00
SALLE POLYVALENTE

BALADE THERMOGRAPHIQUE LE 20 FÉVRIER 2018 À 19H00 SALLE POLYVALENTE

Cette « balade » a pour but de photographier, les déperditions de chaleur des bâtiments (toiture, fenêtres...). Vous trouverez encarté le formulaire d'inscription à retourner en mairie avant le 13 février 2018. Cette démarche n'a rien de commerciale et ne vous engage à rien elle est organisée conjointement par Chartres métropole, la mairie de Chartainvilliers, Info-Energie Centre Val de Loire et Territoire d'Energie 28.

Seules les personnes inscrites pourraient bénéficier d'un cliché de façade.

Un pot de l'amitié clôturera cette balade.

Venez nombreux.



RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

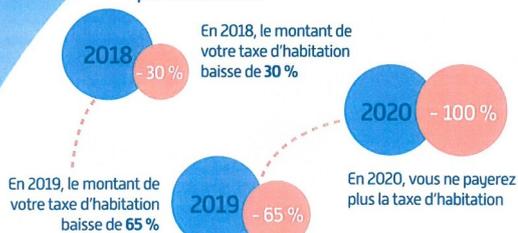
Rendez-vous sur impots.gouv.fr
Pour faire une simulation,
vous avez besoin de :

VOTRE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE⁽¹⁾

DU NOMBRE DE PARTS DE VOTRE FOYER⁽²⁾

DU MONTANT DE VOTRE TAXE D'HABITATION 2017

Si vous êtes concerné par la réforme :



⁽¹⁾ Revenu fiscal de référence (RFR) 2017 déposé sur l'avis d'imposition sur le revenu 2017.
⁽²⁾ Le RFR 2018 sera calculable à partir de vos données sur le site impots.gouv.fr
⁽³⁾ Sur votre avis d'imposition sur le revenu.



impots.gouv.fr



Conseil Municipal du 18 Janvier 2018

Au cours de la réunion les membres présents ont délibéré sur les points à l'ordre du jour :

- Plan Local d'Urbanisme : débat Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

A. Boutin rappelle que le sujet a déjà été débattu le 19 septembre dernier en présence du Cabinet GILSON.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune a retrouvé son entière liberté pour l'élaboration du PLU, du fait de notre sortie des Portes Euréliennes d'Ile de France et Chartres Métropole n'a pas pris la compétence.

Les conseillers ont reçu la dernière version du projet de P.A.D. afin de débattre à nouveau des orientations générales du document :

- on ne parle plus Coefficient d'Occupation des Sols (COS) mais d'emprise au sol (surface de base du bâtiment)

- possibilité d'instaurer des zones UJ (zones de jardins urbanisées) qui resteraient constructibles pour abris de jardin, piscine, garage... sans création de surface d'habitation (surface de plancher) pour éviter les constructions anarchiques

- principale future zone urbanisée : lieudit Le Ternois entre la rue du Puits et la rue de l'Egalité (pratiquement 1 hectare de terrain)

- afin d'uniformiser les prescriptions pour un même habitat 3 zones vont être créées : UA, UB et UC (zones que l'on retrouvait dans le P.O.S)

La politique du PLU, c'est de contrôler au maximum les zones urbanisées, afin de limiter la consommation de terres agricoles.

Ne pouvant plus à ce jour imposer de surfaces de terrains minimales, le but est d'intensifier la densité de population et de conserver son cachet à notre commune.

Le maire précise également que le but est de rendre le PLU opposable aux tiers pour la rentrée de septembre.

Après discussion, il ressort certains points à ne pas oublier dans l'élaboration du PLU :

- plus d'éléments graphiques, inclus au PADD, pour la définition des zones sensibles, cela aidera la lecture.

- faciliter l'offre de logements pour des jeunes couples.

- Aucune croissance depuis 2006, perte de 40 élèves en 9 ans.

- Avec des terrains de 500 ou 600 m² le prix du foncier sera plus abordable. La forte rotation dans le village depuis 1970 n'a pas apporté plus de familles avec enfants.

- prévoir l'avenir, ne pas se priver de possibilités de réalisations futures (évolutions technologiques) pour éviter une modification du PLU dans quelques années qui représenterait une charge financière pour la commune.

- prévoir la déviation du flux des véhicules.

- faire en sorte que les personnes (jeunes et moins jeunes) puissent se déplacer en toute sécurité dans la commune.

- construction d'une nouvelle salle des fêtes pas trop excentrée (emplacement envisagé au-dessus du lieudit Le Vau) qui pourrait être également utilisée par l'école, la garderie ou la cantine.

- mieux adopter la voirie de la commune aux personnes handicapées (avis et conseils auprès d'associations spécialisées).

- ne pas oublier que la station d'épuration est prévue pour 1100 équivalent habitants.

Le maire rappelle qu'une réunion publique est programmée le samedi 17 février à 17 heures à la salle polyvalente en présence du Cabinet GILSON.

Décision sur prise de compétence "Archéologie préventive et fouilles programmées" par Chartres Métropole

Par délibération du 21 décembre 2017, Chartres Métropole a pris cette compétence et possède ses propres services archéologiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la prise de compétence "Archéologie préventive et fouilles programmées" par Chartres Métropole.

Questions diverses

Des plateaux roulants ont été fabriqués pour déplacer plus facilement les chaises de la salle polyvalente.

Le transport à la demande a été repris par Filibus, ce qui fait qu'il n'y a plus de transport individuel sur Maintenon.

Une solution est en passe d'être trouvée par Chartres Métropole



Suite à la démarche d'un groupe d'assurances-mutuelle, il est envisagé de proposer ce service de « mutuelle communale » à la population de Chartainvilliers.

Aussi vous trouverez encarté un formulaire à remplir si vous étiez éventuellement intéressés par cette démarche. Dans le cas où un nombre suffisant de Carnutes se déclarerait favorable à cette initiative, nous lancerions par le biais du C.C.A.S une consultation de plusieurs mutuelles, pour vous présenter leurs offres. L'économie pourrait-être de 20 à 30%.

Donc n'hésitez pas à nous retourner le formulaire complété, **avant le 1er mars.**



Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et Transport Scolaire de St Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, Soulaire "R.P.I."

Au cours de la réunion du Conseil Syndical du 24 janvier 2018, les membres présents ont

délibéré sur les points suivants :

- Transfert de la facture EDF 2013 à la mairie de St Piat pour refacturation de leur quote-part au Syndicat des Eaux de Saint-Piat Mévoisins et ajustement des années 2014 à ce jour.

- Achat de gilets jaunes avec inscription au dos "RPI Sécurité transports" pour sécuriser les accompagnatrices lors des montées et descentes du car.

Demande de subvention DETR et FDI pour les projets 2018:

- création d'une rampe PMR dans la cour maternelle
 - réfection du plateau sportif (basket)
 - installation d'un portillon en maternelle et création d'une allée PMR.
 - remplacement d'un équipement numérique (Vidéo Projectif Interactif)

- Effectifs scolaires de chacune des communes – rentrée 2017/2018

Chartainvilliers :	55 élèves
Mévoisins :	61 élèves
Soulaire :	54 élèves
St Piat :	75 élèves

- Rythmes scolaires rentrée 2018/2019
 Après délibération dans chaque commune : Chartainvilliers, Mévoisins, Soulaire ont voté pour la semaine de 4 jours et St Piat pour la semaine de 4 jours ½. Il est donc proposé de revenir à la semaine de 4 jours.

Quelques constats

Cette photo est très significative hélas. Comment peut-on imaginer de tels manquements à la sauvegarde de notre planète et aussi au respect des personnes habilitées à ramasser ce container de bouteilles.

De plus notre entrée de village se trouve impactée par une vue guère agréable. C'est bien de collecter le verre mais il est aussi de bon augure de ne pas déverser à côté quand il n'y a plus de place. Soyons vigilants et respectueux...

Les crottes des chiens sont parfois présentes sur les trottoirs et des petits enfants gambadent allègrement et quand les petits pieds écrasent ces « étrons » la colère monte. Encore une fois veillez et faites le nécessaire si le petit ou gros chie s'oublie. Des pochettes sont à votre disposition à plusieurs endroits du village.... Merci à vous.



La cérémonie des Vœux s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes dans une ambiance conviviale et a été suivie de la dégustation de la galette des rois. Merci aux membres du conseil présents qui ont contribué à la réussite de cet après-midi.



CINEMOBILE à Maintenon le 23 FÉVRIER 2018

16h00
18h00
20h00

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS
PADDINGTON 2
LA MONNAIE DE LEUR PIÈCE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													

Horizontalement

1. Noir à Baton Rouge
2. Crochet de dragueur – On s'en oint loin de Paris
3. Surplus de l'armée – Articles de pêche ou de chasse – Renforce le positif
4. Eut de la peine – Acheminée
5. Tapis de paille – Facilite la prise
6. Doit avoir une bonne taille – Décalage horaire
7. Problème de blé – Signe de reconnaissance
8. Parole de l'Arlésienne – Protégée contre les fuites – Produit du cru ou produit des cuites
9. Donner de l'air – Couvertures de grande taille

Verticalement

- A. Enjolive
- B. Le patchwork n'est pas pour lui – Voleuses et jalouses
- C. Elégie
- D. Ouvrier très qualifié – Plat des Canaries
- E. Quel leurre est-il ? – Ecueil de projets
- F. Fait du grain – Abattoir à Madrid
- G. Parfois difficile à croire – Mesure d'angle
- H. Femme de ménage
- I. Vraiment suffisant – Êtres à charge
- J. Complet
- K. Page d'histoire – Pousse blanche
- L. Tels des espaces maritimes – Héros
- M. Ne con vainquit peut-être pas – Ne laissent que de bons souvenirs

LOTO

DIMANCHE

18 Février

SALLE DES FETES

à 14h00

(ouverture des portes à 13h30)

NOMBREUX LOTS A GAGNER !!

Barbecue Plancha
TV écran LED
Sorties en famille
Electroménager...

Buvette sur place

Venez Jouer en famille

- Loto Adulte
- Loto Junior
- Partie Carton retourné

HABITAT

AMELIORER VOTRE LOGEMENT

CHARTRES métropole
O.P.A.H.
OPERATION PROGRAMMEE
-AMELIORATION
-L'HABITAT
2016-2021

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

RENSEIGNEZ-VOUS DES MAINTENANT !

Après de SOLIHA **SOLIHA**
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
36, avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT
02 37 20 08 58

Economies d'énergie
Adaptation
Projets locatifs
Habitat dégradé

Lors des permanences
Tous les vendredis de 9h à 12h30
au Guichet Unique
32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .

Petite annonce



Vennila,
Propose garde d'enfants pendant les week-ends et les vacances scolaires.
Tél: 06-75-78-57-00